

Grande mue annoncée dans les matériaux de construction

La Fédération marocaine des matériaux de construction qui regroupe plusieurs associations professionnelles signera dans les trois semaines à venir son contrat de performance avec le ministère de l'Industrie. La corporation planche également sur un projet d'Union nationale de l'industrie de la construction (UNICO) et un Plan Maroc Construction à l'horizon 2030.

L'industrie des matériaux de construction aura son propre écosystème. La profession signera, dans les trois semaines qui viennent, son contrat de performance avec le ministère de l'Industrie. L'écosystème en projet regroupera plusieurs associations sectorielles, dont la Fédération marocaine des matériaux de construction (FMC), l'Association professionnelle des cimentiers (APC) et l'Association des sidérurgistes du Maroc (ASM). « Bien que modeste en termes de création d'emplois -29.000 environ -, l'écosystème des matériaux de construction pourrait être le prélude à un écosystème plus vaste, impliquant les différents secteurs de la construction et du BTP. Le secteur est le deuxième pourvoyeur d'emplois, avec 1 million, et est actuellement en difficulté, mais pourrait à terme, en 2030, créer jusqu'à 200.000 postes supplémentaires dans un ensemble d'activités allant de la production de matériaux de construction à la construction de logements et d'infrastructures en passant par les entreprises de mise en œuvre », déclare Mohamed Chaïbi, président de l'APC, lors de la XVI^e convention des cadres de l'APC le 17 novembre à Skhirate. Le pilotage du futur écosystème sera assuré via un mécanisme de suivi constitué de trois structures : un comité stratégique de suivi, une taskforce au niveau du département de l'Industrie et une structure d'animation qui siègera à la FMC. La structure d'animation sera dotée d'un budget de fonctionnement pour la première année de démarrage de 3 millions de dirhams. Elle aura également à sa disposition jusqu'à 4 millions de dirhams par an pendant deux années pour la réalisation des études sur le secteur.

Cinq sous-écosystèmes

Selon les managers de l'APC, le contrat de performance sera structuré autour de cinq sous-écosystèmes avec des mesures transverses. Filières concernées : le préfabriqué, l'acier, la céramique, le marbre et la valorisation énergétique des déchets ménagers. Et ce n'est pas tout. La profession planche actuellement sur un projet d'Union natio-



L'annonce du projet d'écosystème a été faite le 17 novembre à Skhirate lors de la XVI^e convention des cadres de l'APC.

nale de l'industrie de la construction. Le projet dont la présidence a été confiée à Chaïbi regroupera dans une première phase quatre fédérations importantes à savoir la Fédération nationale du BTP (FNBTP), la Fédération nationale des promoteurs immobiliers (FNPI), la Fédération marocaine des matériaux de construction et l'Association professionnelle des cimentiers (APC). « Nous souhaitons à travers l'UNICO renforcer les liens entre les différents opérateurs de la corporation : des matières premières, en passant par les matériaux de construction jusqu'à la réalisation des appartements et des logements. L'enjeu est de réaliser une étude stratégique profonde sur le secteur qui définira avec précision les besoins de développement de chacune des industries concernées. L'objectif est de pouvoir disposer d'une visibilité par rapport à l'ensemble des secteurs concernés pour qu'en fine on puisse cadrer nos industries par rapport à un secteur (matériaux de construction, ndlr) qui a beaucoup été investi d'une manière pas anarchique, mais en désordre. L'étude stratégique nous permettra d'établir le Plan Maroc Construction à l'horizon 2030 », déclare au « Matin éco », David Tolédano, président de la FMC. Selon lui, le Plan en projet permettra à la profession de quantifier la demande nationale en logements d'ici 2030 et partant, définir les besoins en matériaux de construction à cet horizon. « Le but étant de cadrer les investissements dans le secteur et faire en sorte que tout le monde profite de la dynamique de l'activité de la construction au Maroc », nous précise Tolédano.

Rappelons que le secteur cimentier marocain a généré, en 2014, un chiffre d'affaires de 15 milliards de dirhams. ■

Saïd Naoumi

Le contrat de performance à signer avec l'Industrie sera structuré autour de cinq sous-écosystèmes avec des mesures transverses.